



Information relatives à la politique militaire et de sécurité au Fort de Chillon / VD



Quand **Samedi 22 novembre 2025, à partir de 11h15** jusqu'à «aussi longtemps que vous le souhaitez» jusqu'à 17h30.

rendez-vous **11h15 Entrée du Fort de Chillon**, Avenue de Chillon 22, 1820 Veytaux

Quoi Nous **commencerons ensemble** par un **apéritif**. Vous pourrez ensuite découvrir le fort en toute autonomie à l'aide des écouteurs qui vous seront remis à l'accueil. Ce qui servait autrefois de réduit de l'armée suisse est aujourd'hui un musée interactif qui fournit des informations sur la politique de sécurité et la politique militaire. Il offre un aperçu passionnant - avec un clin d'œil - de la **salle d'opération médicale et des chambres d'hôpital** et montre la **vie des soldats** de manière réaliste et authentique.

Le fort de Chillon a été construit en 1941 et mis en service en 1942. Cette installation militaire faisait partie des fortifications frontalières de l'armée suisse pendant la Seconde Guerre mondiale et a été utilisée activement par l'armée suisse jusqu'en 1995. Jusqu'en 2001, le fort était classé secret. Depuis 2020, le Fort de Chillon est un musée interactif.

Cet événement est également **adapté aux enfants**. Les **accompagnateurs sont les bienvenus**.

Nous proposons aux membres de l'association une manifestation leur permettant d'obtenir les distinctions « Activités hors service (niveaux 1 et 2) ».

Tenue Tenue de service (tenue B), bonnes chaussures et vêtements chauds recommandés (température 19 degrés), carte militaire, les anciens membres de l'AdRKD et les accompagnateurs participent en uniforme ou en civil.

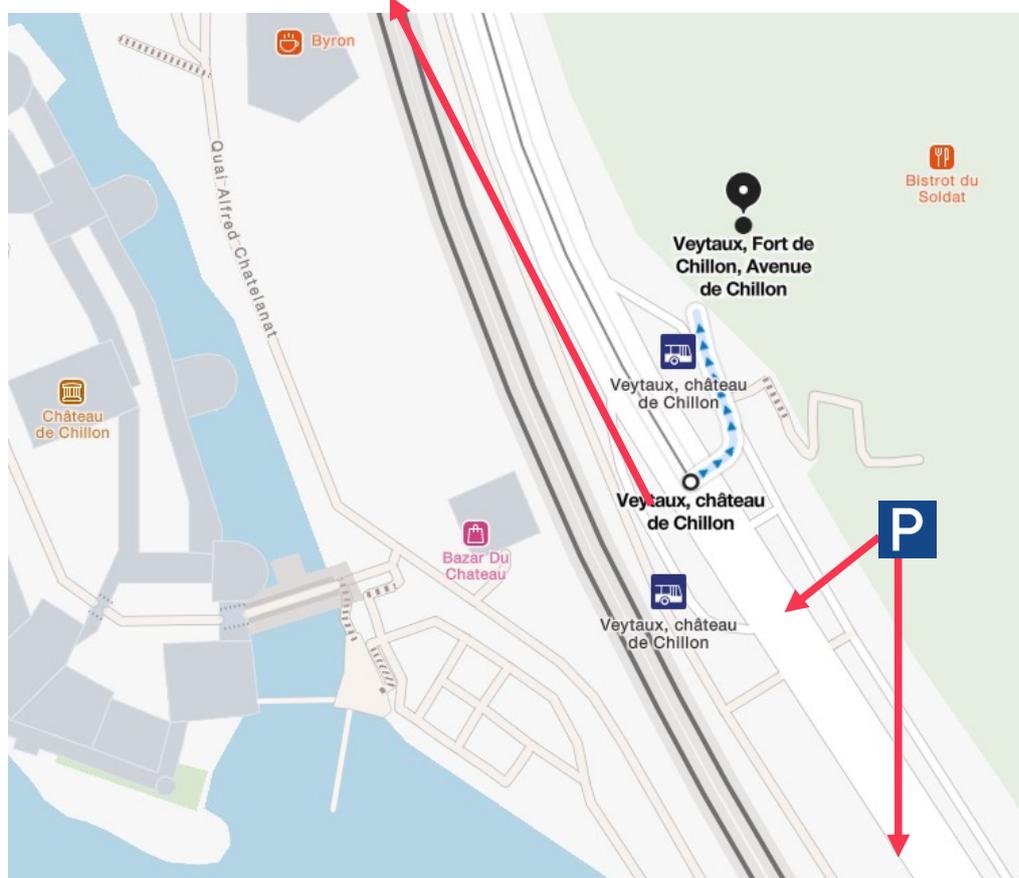


Restauration Le AS-SCR offre un petit apéritif, les autres repas sont à la charge des participants.

Coûts
Entrée adulte CHF 25.-
Entrée enfant (6-15 ans) CHF 17.-
Entrée senior à partir de 64 ans CHF 20.-
Entrée famille (2 adultes + 2 enfants) CHF 70.-
Entrée gratuite avec le Passeport Musées Suisses, la carte Raiffeisen Member Plus et le Swiss Travel Pass

Accès
TP: gare ferroviaire de Veytaux-Chillon (à environ 300 m) ou arrêt de bus Veytaux, Château de Chillon (directement devant le Fort)
Voiture: Parking avec disque bleu, durée maximale de stationnement de 3 heures (directement devant le fort)

Gare ferroviaire de Veytaux-Chillon



Assurance L'assurance est à la charge des participants.

Internet www.fortdechillon.ch

Inscription Jusqu'au vendredi 14 novembre 2025 à:
E-Mail à info@sv-rkd.ch ou
Schweizerischer Verband Rotkreuzdienst SV-RKD, 3000 Bern